

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE BELGIQUE

Bruxelles,

19

N°

4998/72

A

M. le

OBJET :

ANNEXE

Expédié le

X même carreau de votre signature

NOTES :

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la résolution de la Commission directrice n'a pas été favorable à l'acquisition pour les collections de l'État, d'un Tableau

qui fait l'objet de nos lettres

des 12 mai, 12 juin, 16 juillet & 22 courant

Cet ouvrage que nous tenons, Monsieur, à votre disposition, pouvra

être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du Musée, n° 9, contre la remise d'un récépissé. copie

Veillez agréer, M. Musieur, l'assurance de notre considération distinguée.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

Le Secrétaire,

perçu au 1 Septembre

6

Comte de Linage-Jouffroy
chez. M. Moreau J. la Cour
Château des Carmes
par Cremona (Nord)
France ~~200 Corso Vittorio Emanuele~~
Rome

RECÉPISSÉ

Je reconnais avoir repris possession de l'ouvrage soumis à
l'examen de la Commission Directrice des Musées royaux de Peinture et de
Sculpture de Belgique, et faisant l'objet de sa communication n° 4998/12 en
date du 23 août 1904.

Bruxelles, le 3 Septembre 1904

J. de Sniager

4 août 1904.

4998/72.



Prix demandé :
de 45 à 60 mille francs
mais ne refuserait pas
d'examiner une offre
moindre

Mon

L'ing. : M. G. G. G.
Cité de 2 1/2
par M. G. G. G. G.
mille. par 2 1/2
par 2 1/2 par 2 1/2
etc. depuis 1880 les
travaux de P. de B. T.
(2 de M. G. G. G.)
au moment que la
Chimie 2 y a été
par 2 1/2 par 2 1/2
de 1/2 : 2 1/2 à 1/2
de 1/2 : 2 1/2 à 1/2
de 1/2 : 2 1/2 à 1/2

L'objet de la note
sur objets d'art
à Belgique de son
l'air à aucun percept-

de ses il, Gerish.

// _____

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE

Paris le 2 Aout 1904

Monsieur le Président,

Je compte quitter Paris d'aujourd'hui
en huit et me rendre directement à
Bruxelles avec le tableau que je compte
présenter à la Commission du Musée.

J'aurai ⁶⁻⁹ entre 2 et 3 heures et irai direct-
ement le déposer au secrétariat du Musée.

Je vous serais reconnaissant de me renseigner
sur 2 points : 1° Pouvez-vous et pouvez-vous


Puis-je aller au musée
aujourd'hui mardi ? J'en
ai 3 ou 3 heures,
à qui le remettre ?

400
60,000 f.
No 100 f.
pour l'assurance de l'œuvre

l'hospitalité pendant le temps qu'il
restera à Bruxelles soumis à vos études,
et en assure la garde. Je ne vous demande
ni assurances contre l'incendie ou le vol, ni
prise quelconque en responsabilité. 2° L'entrée
et surtout la sortie des œuvres d'art ont-elles
lieu sans droits, ni sans difficulté et sans
d'exception en Belgique. J'ai croisé le coumm.
avec des objets d'art libre, mais dans le cas
où il me faudrait affronter une loi analogue à
la loi qu'on a en Italie, je ne ferais franchir
la frontière à mon tableau qu'après l'avoir
sans conduit, en assurant la sortie.

Agitez, Monsieur le Président, mes salutations
les plus distinguées. J. de Siciogly
26 rue Gay Lussac (Paris) - Mon adresse peut varier.

20⁷ / 1904

A M. de Linage
Cher M. de Linage
reçu de la B. C. 2. J. J. J. J.
Monsieur de
Paris.

Je vous prie
de m'envoyer par la poste
par il vous en va.

Par la poste, L.

de la poste à Paris
il y a une chose
de la B. C. 2. J. J. J. J.

de la B. C. 2. J. J. J. J.

Monsieur de Linage, L.

Je vous prie de m'envoyer

de la B. C. 2. J. J. J. J.

Monsieur de Linage, L.

Je vous prie de m'envoyer

de la B. C. 2. J. J. J. J.

Je vous prie de m'envoyer
de la B. C. 2. J. J. J. J.
Monsieur de Linage, L.

Paris, le 16 Juillet 1904

Monsieur le Directeur,

Je suis à Paris pour quelques jours et tout disposé à vous présenter à Bruxelles, dans les premiers jours d'août le tableau flamand sur lequel on avait appelé votre attention, et que les rares amateurs auxquels il a été soumis attribuent généralement à Lucas de Leyde. Il est sur bois, composé de 3 panneaux, a 0,82 de hauteur, sur 0,72 de largeur. Le maître de ces plus grands tableaux connus du maître. Il représente une adoration des mages et offre de nombreuses ressemblances avec l'adoration des mages de Cluny et celle d'Anvers.

Je compte rester à Paris jusqu'à la fin du mois, me rendre le 31 juillet au Congrès archéologique de Mous et vers le 5 août à Bruxelles. Je passerai le reste du mois d'août à Crèdon, département

Du Nord, chez le Comte Moreau de la
Cour, un de mes parents.

Je compte me rendre à Cielon dans
les premiers jours d'Avant, et en partir
pour Bruxelles à la date que vous me
fixerez. Je porterai le tableau avec moi
et le déposerai pour quelques jours, à mes
risques et périls, au musée, pour vous le
faire voir; après quoi, si nous ne pouvons
nous attendre il prendra avec moi en
Novembre le chemin de Rome, où j'ai
ma principale résidence. Ne sera bien dans
ma collection; il me sera facile d'obtenir
pour lui une dispense de droits de sortie,
si jamais je veux le faire rentrer en France,
et je m'en ferai plaisir. Je sais que pour des
œuvres de cette importance, le prix est essentiellement
variable; il faut le voir. J'ai des données variées.

Veuillez, Monsieur le président, me
répondre en jours-ci à l'adresse suivante,
afin que je sache si je dois laisser le tableau
à Paris ou l'importer avec moi à Cielon.
Comte Gaston de Siniago, chez M. lebb.

anc, architecte des bâtiments civils, 26 rue Gay
Lussac, Paris.

Veuillez agréer, Monsieur le Prési-
dent, l'expression de mes sentiments les plus
distingués.

G. de Siniago



Rome, le 18 Juin 1904

Monsieur le Directeur,

J'ai écrit à Rome où j'ai mon principal domicile, la réponse que vous avez bien voulu faire à M. Leblanc, relativement au tableau flamant du commencement du XVI^e siècle, dont je suis propriétaire. Le tableau a 0,82 sur 0,72. Il est sur bois. Il a été attribué à Lucas de Leyde par M. Haro, père et fils, ainsi que par M. Henri Hamel.

Je compte aller à Paris dans le courant de Juillet. J'y prendrai le tableau qui est exposé chez M. Leblanc, mon cousin, et je le porterai à Bruxelles pour le soumettre à la Commission du musée.

Il a de grandes analogies avec l'adoration des rois du musée de Clugny et avec la petite

adoration des images du musée d'Arques.
Dès que je serai à Paris, je vous écrirai
plus longuement pour me mettre à votre
disposition.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur,
l'assurance de mes sentiments les
plus distingués.

G. de Siniag

C^{te} de Siniag - Jouffroy, Corso Vittorio
Emmanuel 209 Rome.

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique

N^o 4998/12

Objet

Annexe

Expédié le

Orig. par l'Antiquaire N^o 1000

Modèle I

10 jan. 1904

A M^r de Linage

Nous avons l'honneur de vous
faire connaître que la Commission Directrice
examinera volontiers, en vue de son
acquisition éventuelle pour les Collections de
l'Etat, le tableau
que vous signalez à son attention par votre
lettre du 12 mai, et si il vous convient de
l'envoyer à ces fins, suivant l'usage établi
au Palais des Beaux-Arts, rue du
Musée N^o 9.

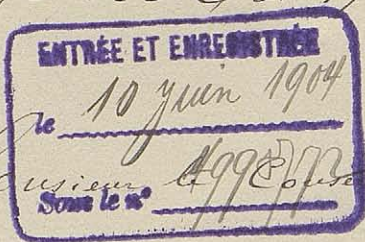
Cet envoi devra, M^r de Linage,
avoir lieu, le cas échéant, à vos frais, risques
et périls et sans qu'il puisse résulter de
ce chef, pour l'administration des
Musées, aucune sorte d'engagement
ou de responsabilité.

Il sera utile, dans l'occurrence, d'indi-
quer le prix que vous demandez de
l'ouvrage présenté.

Veuillez agréer, M^r de Linage,
l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice
Le Secrétaire,

Paris, le 12 Mai 1903



J'ai l'honneur de vous envoyer
la photographie d'un tableau que
je possède et que l'on attribue à
Lucas de Leyde. Le tableau n'a pas
de signature, mais se rapproche beaucoup
de l'adoration des mages du musée
d'Anvers et du petit Luca d'Olav.
Il a été légué par le baron Adolphe de
Rothschild au musée de Cluny.
Le musée de Naples possède aussi une
adoration des mages attribuée à Lucas
de Leyde, qui a quelques analogies
avec la mienne. J'ai cherché inutile-
ment à la bibliothèque nationale de
Paris, si j'en trouverais la trace dans
l'œuvre gravée du maître. Je n'y ai pas

plus trouvés, Du reste, les adorations des
mages d'Anvers, de Cluny et de Naples,
ni votre tableau de la résurrection des morts
et du jugement dernier. Serez-vous plus
heureux à Bruxelles et pourriez-vous
me donner quelques renseignements sur
une œuvre qui par ses dimensions et sa
simplé a du avoir de l'importance ?

Le tableau est sur bois, à panneaux
ajustés mais non parqués, la peinture a
0^m,82 de hauteur sur 0^m,72 de largeur,
elle est dans un vieux cadre Louis XIV de
plus de 0^m,11 de largeur : H. 1,05 et L. 0,95
avec le cadre. Jusqu'à présent, je n'ai pas
trouvé le monogramme du peintre sur la face
peinte. Dernière, un panneau porte en vieille
écriture du XVII^e siècle ^{sur bois} : Lucas de Leyde. Cette
inscription me paraît remonter au moins à
l'époque de la mise en cadre actuelle. — Sur
le panneau central est collé un vieux papier
avec, en écriture de la fin du XVIII^e siècle :

11 Lucas de Leiden, peintre de Hollande
né en 1494, mort en 1533. Je serais tenté
d'attribuer cette note très cet immense rassemble-
ment de tableaux et objets d'art que les agents
français firent au palais Ducal à Bruxelles,

qui a amené la dispersion et la perte de tant
d'œuvres remarquables, et dont vous parlez, avec
tant de justice, dans l'introduction du Cata-
logue des tableaux du musée de Bruxelles.

La robe et le manteau de la vierge, comme à
Anvers et à Cluny, sont bleu avec or en bordure,
le manteau de St Joseph est rouge tendu, presque
rose. Le mage agenouillé à droite de l'enfant
porte un manteau jaune brun, à collet d'hermine.
Comme colorié et comme fait il ressemble évi-
demment à celui de Cluny. Une série de petits
traits saillants donnent l'impression d'un drap
d'or. Le mage à demi agenouillé à gauche
de l'enfant, a un turban brun rouge, un man-
teau rouge avec chape verte et doublure bleutée,
il est chargé de bordures et broderies d'or. Le
mage nagé a un turban blanc et une tunique
bleu clair, à reflets moirés blanc et lilas.
Le lauriquet au chapeau à plumes à la bar-
be et les cheveux presque rouges, une chemise
blanche, une jupe au corps jaune d'oeuf clair
et un manteau d'un jaune plus vif bordé
de vert clair. L'architecture a la ^{supérieure} la plume
équipée.

Le tableau est dans une famille depuis
70 ans. A l'époque où l'on ne comptait que très
peu les flamands primitifs, il était rangé parmi
les tableaux de l'école de Memling; plus tard on
a prononcé le nom de Jean Gossaert, maître de Ber-
nard Van Orley; mais M. Haro s'en est toujours
tenu pour un Lucas de Leyde, et c'est l'opinion de

2 experts parisiens et des rares connaisseurs qui
l'ont vu. Peut-être pourriez-vous me donner
quelques renseignements confirmant ou infirmant
cette opinion, et trouvez-vous dans les archives
de votre précieux musée quelques traces de ce tableau
perdu depuis 70 ans dans un vieux château du
Département de l'Isère.

Voulant transporter prochainement ma
principale résidence à Rome, et ne plus consacrer
d'objets d'art de cette importance, exposés et
emballés pendant mes absences, je serais
disposé à le vendre. Si je ne le fais maintenant
j'en chargerai San Giorgi à Rome. S'il vous
convient de le faire examiner, il est encore pour
deux mois à Paris, chez M. Lucien Lottaux,
architecte des bâtiments civils de l'Etat, 26 rue
Gay-Lussac.

Si je n'avais été tenu fixé à l'exposition
de Bruges l'an dernier, je l'y aurais exposé.
C'est un de mes regrets.

Agitez, Monsieur le Conserva-
teur, avec mes excuses d'être inopportun,
l'expression de mes sentiments les plus
distingués.

J. de Siniag

Comte de Siniag, chez M. Lucien Lottaux,
architecte des bâtiments civils, 26 rue Gay-Lussac
Paris.